



Rapport d'activités

Proposition soumise à l'approbation de la CLI

Année 2016

**Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Direction du développement territorial
Secrétariat général de la CLI
2/16 boulevard Soufflot
92015 NANTERRE Cedex
01 47 29 41 91**

**mailto:cli-far@hauts-de-seine.fr
http://www.cli-far92.fr**

Rapport d'activités

Année 2016

Rappel : Une Commission Locale d'Information, ou CLI, est instaurée, selon la loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) du 13 juin 2006 auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base.

Elle est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'installation et le fonctionnement d'une CLI est de la compétence d'un Département.

La Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses a été créée le 16 décembre 2009 par arrêté n°09181 du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Elle a été installée le 4 février 2010.

I - PRINCIPALES DATES 2016

- **Commissions plénières**

L'ensemble des membres de la Commission Locale d'Information s'est réuni une fois.
La réunion a eu lieu le 14 décembre 2016 à la Mairie de Fontenay-aux-Roses.

- **Réunions du bureau et des groupes de travail**

Le Bureau s'est réuni le 29 juin et le 28 septembre 2016.
Le groupe de travail « Sciences et Technologies » s'est réuni le 31 mars 2016, le groupe de travail « Information et Gouvernance » ne s'est pas réuni en 2016.

- **Renouvellement de la composition de la CLI**

Avec la création de la Métropole du Grand Paris, un nouvel arrêté portant sur le renouvellement de la composition de la Commission Locale d'Information a été pris par le Président du Département le 24 novembre 2016.

Nota : Evénements nationaux

28^{ème} conférence nationale des CLI

Le 16 novembre 2016 s'est tenue la 28^{ème} conférence des CLI, organisée conjointement par l'Association Nationale des Comités et Commissions locales d'Information (ANCCLI) et l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

II - RAPPEL DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Les missions de la CLI-FAR

La Commission Locale d'Information auprès du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée par arrêté du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine du 16 décembre 2009.

Conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, elle se propose de composer et perpétuer un cadre d'échanges afin d'informer et de sensibiliser la population située dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et d'instaurer un lieu de concertation en cas de risques, d'incidents ou d'accidents.

Plusieurs communes dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-de-Marne, dans l'Essonne, dans les Yvelines et deux arrondissements parisiens sont concernés par l'action de la CLI.

Le programme d'assainissement et de démantèlement sur le site de Fontenay-aux-Roses

Suite à l'arrêt des activités de recherche sur le nucléaire, depuis 2007, le CEA a mis en place un programme d'assainissement et de démantèlement des installations correspondantes. Celles-ci représentent plusieurs bâtiments couvrant une superficie de 18 500 m².

Au nombre de quatre avant 2007, ce sont actuellement deux Installations Nucléaires de base (INB) qui sont concernées : l'INB 165 et l'INB 166. La 2^{ème}, dite « support » sert à conditionner les déchets issus de l'assainissement et du démantèlement de la 1^{ère}, dite « procédé ».

Les principaux éléments surveillés sont les radioéléments émetteurs alpha, bêta, gamma, auxquels s'ajoutent des métaux lourds, des aérosols et des gaz rares.

Composition de la CLI (voir annexe)

Elle est composée de quatre collèges, comprenant :

- des élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, élus municipaux et conseillers communautaires) ;
- des représentants d'associations de protection de l'environnement ;
- des représentants d'organisations syndicales ;
- des représentants de personnes qualifiées et du monde économique.

S'y ajoutent des membres à voix consultative.

Organisation fonctionnelle

Le Président, M. Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses, a été nommé, par arrêté du 19 décembre 2014, par le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

L'organisation fonctionnelle de la CLI-FAR comprend :

- un bureau qui définit les orientations, les plans d'action et coordonne les groupes de travail,
- un groupe de travail « sciences et technologie »,
- un groupe de travail « information et gouvernance »
- un secrétariat général, assuré à la Direction du développement Territorial du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Membres du Bureau

Du 1^{er} Janvier 2016 au 14 décembre 2016

Membres à voix délibérative

Collèges des élus

M	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses Président de la CLI
M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge Vice-président de la CLI

Collèges des associations

M	Eugène	Belin	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France Environnement
M	Claude	Andres	Représentant de la fédération environnement 92
M	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'Association Sud Environnement

Collèges des syndicats

M	François	Turlin	Représentant CFTC du CEA
M	Jean-Michel	Boulidoires	Représentant CGC du CEA
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA

Collèges des personnes qualifiées

Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses
-----	-----------------------	-------	--

Membres à voix consultative

Représentant	ASN - chef service LUDD, division d'Orléans
--------------	---

Membres du groupe de travail "information et gouvernance"

M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France Environnement
M	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'association Sud Environnement
M	Jean-Michel	Boulidoires	Représentant CGC du CEA
M	Christophe	Perrin	CEA/FAR Responsable de la communication
M	Yves	Bourlat	CEA/FAR Adjoint du Directeur
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses

Membres du groupe de travail "sciences et technologie"

M	Claude	Andres	Représentant titulaire de l'association Environnement 92
M	Eugène	Belin	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA
M	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses Président de la CLI
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
		Représentant	ASN - chef service LUDD, division d'Orléans
M	Yves	Boulat	CEA/FAR Adjoint du Directeur

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION EN 2016

La CLI a tenu en 2016 une réunion plénière, deux réunions de Bureau, une réunion du groupe de travail « Sciences et Technologies » et n'a pas tenu de réunion du groupe « Information et Gouvernance ».

L'année 2016 a vu la poursuite du **fonctionnement de la Commission**, le **renouvellement global de la composition de la CLI**, le démarrage des travaux du groupe de travail Sciences et Technologies sur la décision régissant les émissions des effluents et les moyens de surveillance de l'environnement, **la refonte et l'amélioration du site internet** de la CLI.

Le compte-rendu d'exécution budgétaire de l'année 2016 a été approuvé lors de la séance du 14 décembre 2016, pour un budget initial s'élevant à 15 000 euros.

La CLI a adopté, le 14 décembre 2016, **un programme prévisionnel pour 2017** et des orientations budgétaires pour 2017.

L'activité de la CLI s'est poursuivie selon les trois axes suivants :

1 - Le suivi des activités « assainissement-démantèlement » du CEA de Fontenay-aux-Roses

Le suivi a été assuré sur la base des informations et documents communiqués à la CLI par l'exploitant (CEA) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :

- le rapport annuel « TSN » et la lettre annuelle de l'environnement
- les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident
- les inspections, les lettres de suite et rapport du contrôle de l'ASN

a. Bilan annuel de l'exploitant

La CLI est destinataire de deux documents publics annuels établis par l'exploitant en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (TSN). Il s'agit du « Rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection » et de « la lettre environnement » publiée généralement au mois de juillet.

b. Tableau de bord pour le suivi de l'assainissement et du démantèlement

A l'initiative du groupe de travail Sciences et Technologie de la CLI-FAR, le CEA a élaboré un tableau de bord synthétique permettant le suivi de l'assainissement et le démantèlement des INB du CEA de Fontenay-aux-Roses. Ce tableau de bord a fait l'objet d'une mise à jour régulière (mars 2016, juin 2016 et décembre 2016). Il fait l'objet de présentation par le CEA lors des réunions plénières de la CLI. Ce tableau évolutif, est consultable sur le site internet de la CLI-FAR. Il informe sur le calendrier de fin de démantèlement, l'inventaire radiologique du site, mais aussi la sûreté des installations, la radioprotection des intervenants, et les rejets.

c. Les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident déclarés par l'exploitant

La CLI est informée par fax et par mail de tous les événements significatifs déclarés par l'exploitant à l'ASN. En 2016, la CLI a reçu douze déclarations d'événements significatifs classés au niveau zéro de l'échelle INES et trois mises-à-jours d'événements qui demeurent au niveau zéro.

d. Inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Les inspections de l'ASN sur le site du CEA de Fontenay-aux-Roses font toutes l'objet d'une lettre de suite adressée à l'exploitant ; elles sont publiées sur le site Internet de l'ASN : www.asn.fr .

Ces lettres permettent de connaître les observations de l'ASN et les actions correctives demandées. La suite donnée à ces dernières par l'exploitant ne sont pas encore portées à la connaissance de la CLI.

2 - L'information du public et auprès des membres

La CLI a pour mission d'assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Cette mission est mise en œuvre par le Groupe de travail « Information et gouvernance » de la CLI.

L'information du public a été principalement assurée, en 2016, par :

- le suivi d'un site internet dédié (www.cli-far92.fr)
- la réunion plénière : elle a été ouverte au public

- Site Internet de la CLI

Le site Internet de la CLI www.cli-far92.fr a été créé en 2010. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI. Les comptes-rendus des principales réunions y sont notamment consultables. A la demande des membres du groupe de travail « Information et gouvernance », le site a fait l'objet d'une refonte et d'une valorisation des contenus.

- Réunions publiques

La CLI a organisé une réunion plénière ouverte au public et à la presse le 14 décembre 2016. L'ordre du jour était principalement établi autour du suivi de l'avancement des opérations d'assainissement et de démantèlement des INB 165 et 166, de l'élaboration d'un tableau de bord pour offrir une meilleure lisibilité sur les activités d'assainissement et de démantèlement, du calendrier pour la consultation de la CLI par l'ASN sur les nouvelles limites de rejets et les modalités de surveillance de l'environnement.

3 - Divers

- l'adhésion à l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)
- la participation à la conférence annuelle des CLI
- la demande de participation financière à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Participation aux travaux de l'ANCCLI

La CLI de Fontenay-aux-Roses adhère à l'association nationale des CLI (ANCCLI) qui a tenu son assemblée générale à Paris le 16 novembre 2016.

4 - Vie de la CLI-FAR

Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI.

Le programme prévisionnel d'activités et le budget prévisionnel 2017 ont été approuvés en séance plénière le 14 décembre 2016.

Fait à Nanterre, le 21 septembre 2017.

ANNEXE 1

Composition de la Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses – au 24 novembre 2016

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE

1) COLLEGE DES ELUS

a) Députés et Sénateurs élus dans les départements intéressés

Essonne	Députée : Nathalie Kosciusko-Morizet Sénateur Serge Dassault
Hauts-de-Seine	Député : Jean-Marc Germain Sénateur: Hervé Marseille
Paris	Député : Philippe Goujon Sénateur: Leïla Aïchi
Val-de-Marne	Député : Jean-Jacques Bridey Sénateur: Christian Cambon
Yvelines	Députée : Valérie Pécresse Sénateur: Alain Gournac

b) Conseiller régional de la région intéressée désigné par son Assemblée

Région Ile-de-France	Carine Martini-Pemezec
----------------------	------------------------

c) Conseillers départementaux des départements intéressés désignés par leur Assemblée

Essonne	Brigitte Vermillet
Hauts-de-Seine	Jean-Didier Berger
Val-de-Marne	Bruno Helin
Yvelines	Marie-Hélène Aubert

d) Conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal ou membres de l'assemblée délibérante de groupements de communes désignés par leur Assemblée

EP T3 Grand Paris Seine Ouest Claire Szabo

EP T12 Grand Orly
Seine Amont Pierre Chiesa

Communauté d'agglomération
Versailles Grand Parc Bruno Drevon

Communauté d'agglomération
Paris-Saclay Un représentant Caroline Foucault

Antony Wissam Nehme

Bagneux Pascale Meker

Bourg-la-Reine Gaëtan de Lambilly

Châtenay-Malabry Lise Chinan

Châtillon Alain Gazo

Clamart Patrice Sevin

Fontenay-aux-Roses Laurent Vastel

Le Plessis-Robinson Jean-Emile Stevenon

Malakoff Rodéric Aarsse

Montrouge Jean Laurent

Sceaux Florence Presson

Ville de Paris François Vauglin

Sous-total du Collège Elus 31

2) COLLEGE DES ASSOCIATIONS

Représentants d'associations de protection de l'environnement œuvrant dans les départements intéressés :

Environnement 92 Claude Andres, titulaire
Martine Bloch, suppléante

Coteau Boisé du Panorama Eugène Belin, titulaire
Peter Schnürle, suppléant

Ile-de-France Environnement	Daniel Hannotiaux
Sud Environnement	Christian Bourdeaux
Graines de Ville	François Collin

Sous-total du Collège Associations 5

3) COLLEGE DES SYNDICATS

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L 230-2 du code du travail" :

Marc Ammerich
 François Turlin
 Jean-Michel Bouldoires
 Germain Rousselet
 André Virlon

Sous-total du Collège Syndicats 5

4) COLLEGE DES PERSONNES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

- a) Représentants des intérêts économiques locaux, notamment des représentants des
chambres consulaires territorialement compétentes :

Jocelyne Canetti, CI Hauts-de-Seine
 Michèle-Elisabeth Morin, Ingénieure HSSN

- b) Représentants d'instances territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique :

Christian Hugue, Président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine
 Armand Semerciyan, Vice-président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine

- c) Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information :

Thierry Charles, Directeur général adjoint à l'IRSN

Stéphane Jacquot, Ancien président de la CLI

Sous-total du Collège Personnes qualifiées 6

**Total des quatre Collèges : 39 membres à voix
délibérative**

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

- a) Le ou les représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire
- b) Les représentants des services de l'Etat dans la région et les départements intéressés, compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, conjointement désignés par les Préfets de la région et des départements :
 - * Représentant de l'Etat dans la région d'Ile de France
 - * Représentant de l'Etat dans le département de l'Essonne :
Pas de représentant, se rallie au choix du Préfet de Région
 - * Représentant de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine :
 - Sous-Préfet d'Antony
 - Délégué territoriale des Hauts-de-Seine
 - * Représentant de l'Etat dans le département du Val-de-Marne
 - * Représentant de l'Etat dans le département des Yvelines
 - * Les représentants de l'exploitant des installations nucléaires de base situées sur le site et dans les cas prévus à l'article 44 de la loi du 13 juin 2006, le propriétaire du terrain servant d'assiette à l'installation ou son représentant :

Total des membres à voix consultative 8

TOTAL GENERAL 47